

## “ STORY ” ET “ HISTORY ” DE L’ETHNOLOGIE

Adhérent méthodologiquement au principe d’altérité du passé, principe d’emprunt issu initialement de la réflexion ethnologique, l’histoire des sciences s’efforce, selon l’expression de Michel Foucault, de penser l’Autre dans le temps de notre propre culture<sup>1</sup>. Par cette prise de position vis-à-vis de l’objet, elle disqualifie tous les points de vue « présentistes », toutes les interprétations du passé privilégiant la permanence historique des enjeux de pensée en s’autorisant l’usage de jugements de valeur anachroniques. Le présentisme objective dans le passé de la science considérée des problématiques modernes, des schèmes théoriques et des outils conceptuels d’actualité récente comme s’il s’agissait non pas de représentations codifiées mais de réalités empiriques extérieures au cadre épistémologique qui les produit<sup>2</sup>. Les historiens de l’ethnologie ont abandonné tardivement cette ambition mal fondée d’éclairer les annales de la science par les priorités du présent. Paradoxalement, les ethnologues professionnels qui abordent le territoire de l’historien répugnent à assigner au passé lointain de leur discipline une « altérité », une relativité ou une « raisonnable » proportionnelles. Juges et parties dans la reconstruction d’un domaine d’expertise mal connu, ils ont souvent finalisé la recherche historiographique pour lui conférer l’allure d’un « progrès », d’une émergence lente, graduée, parfois entravée mais irréversible, de la Vérité scientifique. Il y a là une manière d’auto-affirmation professionnelle qui qualifie suffisamment l’« amateurisme » de l’historien présumé. Le mot n’est ni péjoratif ni minorant. Il désigne une réalité de fait, à savoir la sous-

---

1. Claude LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1974, p. 23 ; Michel FOUCAULT, *L’Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 21.

2. George W. STOCKING Jr, « On the Limits of “Presentism” and “Historicism” in the Historiography of the Behavioral Sciences », 1965, reproduit dans *Race, Culture and Evolution. Essays in the History of Anthropology*, New York, Free Press/Londres, Collier-Macmillan Limited, 1968, p. 1-12.

représentation des historiens de formation dans ce domaine de recherche. Non seulement un amateur n'est pas contraint de jouer le jeu d'un « métier », en l'occurrence ici celui de l'historien. Mais l'amateur en histoire des sciences de l'homme est, par ailleurs, un professionnel issu d'un autre champ scientifique et ce champ, comme l'a montré Pierre Bourdieu, définit pour lui des compétences spécifiques, un capital de techniques et de références érudites, des investissements irréductibles<sup>3</sup>. C'est là le point de dissension fondamentale des historiens de l'anthropologie, toutes tendances confondues. Gaston Bachelard avait déjà donné à ces objections de principes l'appoint de ses concepts. Il opposait, sur fond d'épistémologie dite critique, la *story* de la science, l'histoire dynamisée par un « idéal de tension moderniste », à l'*history* de la science, l'histoire érudite sans valeur pédagogique pour lui et nettement moins « fascinante »<sup>4</sup>. Or, il est de fait qu'en France, cette lutte d'influence a pesé lourdement sur le devenir institutionnel et théorique de l'histoire des sciences. Ces positions strictement philosophiques roulaient toutes autour d'une seule question dont la solution décidait directement la querelle des méthodes d'investigation et des compétences requises : *l'histoire des sciences est-elle une histoire comme les autres* ? Au nom de la finalité de la vérité, les bachelardiens répondaient par la négative. Les historiens *stricto sensu* n'avalisaient pas sans réserves sévères cette pétition de principe, argumentée implicitement par des lectures récurrentes qui faisaient du présent la clé d'investigation du passé de la science. Les récurrences historiques, formalisées par Bachelard comme l'outil méthodologique fondamental d'une histoire « jugée » et valorisée, leur paraissaient opérer au rebours de la chronologie acceptée par le sens commun. Prêtextant non sans raison que le présent s'éclaire de la reconstruction du passé, et non l'inverse, qu'une histoire « intéressée » n'est pas nécessairement une histoire « intéressante », ils ont déserté massivement un domaine de recherche pour lequel leurs concepts opératoires étaient *a priori* valides et adaptés. Mais l'ignorance mutuelle des groupes professionnels est devenue aujourd'hui un non-sens technique véritablement patent. Elle demeure pourtant à l'horizon des discussions qui s'élèvent en histoire de l'anthropologie<sup>5</sup>.

3. Pierre BOURDIEU, *Questions de sociologie*, Paris, Les éditions de Minuit, 1984, p. 113 sq.

4. Gaston BACHELARD, *L'Activité rationaliste de la physique contemporaine*, Paris, P.U.F., 2<sup>e</sup> éd. 1965, en part. chap. I.

5. Patrick MENGET, « Ethnologie. Histoire de l'Ethnologie », *Encyclopaedia Universalis*. Corpus 7, Paris, 1984, p. 450. Pour une reprise générale du débat, cf. les communications faites à la journée, « Histoire des sciences et mentalités », *Revue de synthèse*, 3<sup>e</sup> série, t. CIV, série générale, 111-112, juil.-déc. 1983, en part. p. 410, la conclusion pertinente de Jacques LE GOFF : « Les sciences ont leurs visées propres, l'histoire des sciences, si

La méthode des historiens et l'épistémologie critique des savants-historiens dessinent deux structures d'intelligibilité qui s'opposent sur les principes et l'herméneutique plus que sur l'érudition, deux modèles articulés, formellement cohérents et exclusifs. Pour lever cette antinomie en écartant le caractère souvent péremptoire et dogmatique des procès d'intention, pour contrer les crispations rigides sur l'antithèse axiologique de la vérité et de l'erreur, il incombe à l'historien de prouver sur un point d'érudition choisi que sa méthode présente un avantage heuristique sur les postulats classiques de la *story* de la science. Si l'*history* de l'ethnologie rend compte strictement de certains choix d'époque ; si elle peut les interpréter sans les référer à la catégorie des déviations aberrantes de l'idéal de scientificité ; si elle peut, surtout, montrer que tel précurseur désigné participait des idéologies savantes de son temps sans bénéficier réellement d'une relation d'identification compréhensive avec le moderne, le privilège méthodologique de l'histoire des idées sera par-là même fondé en bonne raison. L'exemple choisi, requis pour sa brièveté et son caractère documentaire concerne le destin contrasté du concept d'« ethnologie » au XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1967, Geza de Rohan-Csermak publiait une étude technique sur « la première apparition du terme "ethnologie" » qui établissait la priorité inattendue d'André-Marie Ampère dans la fondation conceptuelle de cette science nouvelle<sup>6</sup>. Vico avait risqué l'idée, Ampère la nommait et lui donnait un statut épistémologique dans un tableau de la classification des sciences. Ce texte est important, d'une part parce que des historiens accrédités comme Michel de Certeau ne manquèrent pas de s'y référer, d'autre part parce que ses visées critiques le recommandent suffisamment à notre intention. Illustrant un certain présentisme à but célébratoire, il nous paraît mériter une analyse circonstanciée en méthodologie de l'histoire des sciences anthropologiques. On voudra bien considérer cette analyse à ce seul titre, comme étude de cas fondée sur le libre examen des faits présentés. La personne de l'auteur n'est bien évidemment pas visée par le propos qui suit.

Dédié à la mémoire d'André-Marie Ampère, encyclopédiste qui s'illustra aussi bien en physique qu'en mathématique, ce texte se présente comme une réhabilitation en s'appuyant sur un constat historiographique et une étude prosopographique. Depuis un siècle, la tradition érudite

---

elle doit être adaptée à son objet, n'en reste pas moins fondamentalement une composante de l'histoire et elle doit évoluer avec celle-ci dans son ensemble.»

6. Geza DE ROHAN-CSERMAK, « La première apparition du terme "ethnologie" », *Ethnologia Europaea*, t. I, 3, 1967, p. 170-184.

identifie unanimement la naissance de l'« ethnologie » à sa première expression institutionnelle, la Société ethnologique de Paris, fondée par le physiologiste et linguiste William Frédéric Edwards en 1839. Or, dès 1830, Ampère utilise ce terme et dès 1831, il en traite dans ses cours au Collège de France. Sous forme imprimée le mot apparaît, d'après les recherches de G. de Rohan-Csermak, en 1832, dans un article publié par la *Revue encyclopédique*. Voici pour les faits d'information. L'interprétation accompagne cette réclamation. Oublieuse de ses propres fondations, la tradition a commis non seulement une injustice mais une erreur lourde de conséquences. Pour l'auteur, il ne fait pas de doute qu'Ampère fut l'inventeur du terme ethnologie, qu'il en fut le « propagateur », qu'il en forgea le concept véritable, *moderne*. Il y a là une partition des genres absolument antithétique : d'un côté Edwards formalise une raciologie à base biologique, « naïve » et dérisoire<sup>7</sup>, et entraîne toute la discipline dans la voie de garage des idéologies trompeuses, réductrices. De l'autre, Ampère conceptualise une ethnologie sociologique appuyant le primat des éléments symboliques de la culture et du langage. Étayée sur ces solides arguments, la conclusion, apparemment, s'impose. Avec Ampère, la nouvelle discipline reçoit d'emblée son nom et son concept adéquat qui répondent « parfaitement à l'exigence de nos théories et méthodologies actuelles ». Ainsi, en lui donnant son sens, Ampère lui confèrait sa direction, en anticipant l'avenir qui lui donnerait raison à un siècle de distance. En revanche, avec Edwards et les « ethnologues » nombreux qui ne lui disputent pas son crédit intellectuel usurpé, elle se disperse et s'égare sur les pistes aberrantes de la physiologie des races. Un non-sens, sanctionné également par un autre historien présentiste, Paul Mercier : « Les théories qui privilégient le facteur racial demeurent extérieures au grand courant de la pensée anthropologique ! »<sup>8</sup>

Cette reconstruction progressiste et téléologique du passé déjà lointain de l'ethnologie permet d'éluder la difficile compréhension d'attitudes intellectuelles collectivement partagées. Exécutées sommairement pour leur caractère récessif, les thèses « ethnologiques » des raciologues sont jugées au nom de la science constituée, au nom de la théorie et de la pratique d'aujourd'hui, et désignées implicitement pour ce qu'elles sont : des idées périmées, des *obstacles épistémologiques* bloquant durablement le développement prometteur d'une problématique déjà autonomisée. G. de Rohan-Csermak l'affirme sans détour :

---

7. *Ibid.*, p. 182.

8. Paul MERCIER, *Histoire de l'anthropologie*, Paris, P.U.F., 1966, p. 62.

« Ampère met donc l'ethnologie à sa juste place dans le sens le plus moderne, et notre science serait certainement plus avancée si, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, cette notion avait été acceptée, et non pas celle d'Edwards, de Prichard, de Broca et de leurs adeptes »<sup>9</sup>.

L'*history* de l'ethnologie n'a pas pour propos d'évaluer ainsi des configurations conceptuelles, toujours complexes, du passé en les indexant sur des catégories négatives ou trop immédiates pour nous. Il se peut bien qu'à opposer ainsi l'« actif » au « passif » du savoir, le « grand courant » de l'anthropologie à ses voies de traverse, on se prenne à dramatiser la rivalité d'influence de deux auteurs pourtant contemporains et vraisemblablement solidarisés par des enjeux culturels communs, des parcours biographiques comparables.

Edwards et Ampère sont, en effet, de la même génération ; le premier est né en 1776 (ou 1777), le second en 1775. Ils bénéficiaient tous deux, en actualité, d'un capital d'estime scientifique sans doute équivalent. En tout cas, Edwards, physiologiste réputé en son temps, linguiste honoré du Prix Volney de l'Institut pour ses *Recherches sur les langues celtiques* en 1831, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, n'est pas l'esprit médiocre qu'on nous peint pour mieux décréditer ses formules et ses choix savants. On doit donc rouvrir le dossier de l'ethnologie des années 1830 pour mieux penser la situation réelle de ces deux fondateurs distingués par l'historiographie récente ou plus ancienne. On estimera mieux alors les buts épistémocritiques et polémiques qu'on poursuit en faisant valoir des précurseurs oubliés ou en se piquant de justice historiographique un peu anachronique.

1. La première apparition d'un mot savant est toujours révélatrice d'un certain état des connaissances. Elle matérialise une technique ou une problématisation suffisamment nouvelle, cherchant son concept inédit à travers des innovations linguistiques. Il est donc sans doute dommage pour la simple érudition que la contribution lexicologique d'Ampère, physicien célèbre pour sa théorie de l'électro-magnétisme, ait été passée sous silence par les spécialistes de l'histoire ethnologique. Sous la condition d'une division du travail intellectuel croissante, il est facile de comprendre que la fortune scientifique d'un savant mathématicien ait fait barrage à la stricte rétribution de ses vrais mérites en d'autres lieux du savoir. Mais il est de fait qu'en matière de néologisme l'exercice d'érudition emporte avec soi une autre exigence : celle de découvrir la *première* apparition du concept. Si cette recherche, toujours exigeante

---

9. G. DE ROHAN-CSERMAK, *art. cit. supra* n. 6, p. 183.

et aveugle, se double d'un parti pris critique, au déni des véritables enjeux d'époque, on risque toujours de se voir réfuté par une autre trouvaille, presque aussi hasardeuse et inattendue. C'est exactement ce qui arrive pour le mot « ethnologie » qui est, pour l'historiographie moderne, attesté dès le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Huit années séparent la création publique du mot par Ampère et sa « diffusion » par l'école d'Edwards. Mais plus de quarante ans séparent Ampère de l'un de ses prédécesseurs méconnus, Alexandre-César Chavannes. Professeur de théologie de l'Académie de Lausanne, né en 1731, Chavannes publia en effet dès 1787 un *Essai sur l'éducation intellectuelle*, faisant mention de « l'*Ethnologie* ou histoire des progrès des peuples vers la civilisation ». Derechef, en 1788, le même auteur livra l'édition abrégée d'une *Anthropologie ou science générale de l'homme* qui comporte expressément un chapitre sur l'« ethnologie ». Le manuscrit original de l'œuvre, déposé à la bibliothèque de Lausanne et totalisant une quinzaine de volumes *in octavo*, fut signalé dès 1842 par le médecin suisse Henry Hollard et suscita des recherches de la part de Paul Topinard en 1888<sup>11</sup>. L'existence en était donc connue dès avant les signalements récents<sup>12</sup>. Mais pas plus que celle d'Ampère, la « redécouverte » cyclique du théoricien suisse n'a de signification obvie pour l'historien des idées. Lorsqu'on pratique

10. Michèle DUCHET, *Le Partage des savoirs. Discours historique, discours ethnologique*, Paris, La Découverte, 1985, p. 19-20, et surtout Sergio MORAVIA, *La Scienza dell'uomo nel Settecento*, Bari, Ed. Laterza, 1970, p. 210-212.

11. Henry HOLLARD, « Anthropologie. Fragment de la leçon d'introduction du cours professé à Lausanne par M. le docteur Hollard (1. Fév. 1842) », s.l.n.d., (Bibl. centrale du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, cote 173 360), p. 131-132 ; Paul TOPINARD, « Un mot sur l'histoire de l'anthropologie en 1788 », *Revue d'anthropologie*, 3<sup>e</sup> série, t. III, 1888, p. 197-201.

12. La cause occasionnelle de cette redécouverte fut la réédition en 1886 à Paris (Librairie Fischbacher) et Lausanne (Librairie F. Payot) de la deuxième partie de l'*Essai sur l'éducation intellectuelle* d'Alexandre-César CHAVANNES. Ce texte a été publié initialement en 1787. L'introduction de cette nouvelle édition, rédigée par Alexandre HERZEN et intitulée « A.-C. Chavannes. Ses devanciers et ses successeurs », détaillait le programme de l'anthropologie nouvelle, d'après le repérage effectué sur le manuscrit de Lausanne par Gindroz. Voici le passage concernant l'ethnologie ainsi qu'il est cité p. 10 : « L'*Ethnologie*, ou science de l'homme considéré comme appartenant à une espèce répandue sur le globe et divisée en divers corps de sociétés ou de nations occupées à pourvoir à leurs besoins ou à leurs goûts, et plus ou moins civilisées. Elle comprend trois parties ou sections : 1<sup>re</sup> Section, où, après avoir considéré les nations dans leur état actuel, quant aux divers points qui les distinguent, on remonte jusqu'aux premières origines de la séparation de l'espèce en peuplades, pour en suivre les destinées jusqu'à l'époque des sociétés imparfaites et de l'introduction de l'agriculture. — 2<sup>e</sup> Section, où l'on considère les peuplades depuis l'établissement des sociétés imparfaites et l'introduction de l'agriculture jusqu'à leur transformation en sociétés régulières et civiles. — 3<sup>e</sup> Section, où l'on considère les peuplades dans leurs transformations en sociétés régulières et civiles et les effets qui en sont résultés quant à leurs progrès dans la civilisation, entre autres dans la culture des arts, des sciences et de la philosophie. — Chaque section forme un volume in-8<sup>o</sup>. »

assidûment les archives de l'ethnologie française et anglaise<sup>13</sup>, on constate d'évidence que leurs écrits programmatiques, tout novateurs qu'ils apparaissent rétrospectivement, furent également ignorés. La déshérence de Chavannes en France est d'ores et déjà établie<sup>14</sup>, celle de A.-M. Ampère est rendue patente par la contestation de priorité qu'élève à son propos G. de Rohan-Csermak. Reste un fait établi : si Ampère fut, au dire de son biographe, un « propagateur » d'idées nouvelles, on pourrait tout aussi bien le considérer comme un suiveur, un obscur disciple ou un plagiaire du théologien suisse. Ses affinités intellectuelles connues avec certains cercles d'érudits genevois rendraient cette hypothèse plausible, peut-être probable<sup>15</sup>. Concluons donc sur cette remarque : Ampère n'est pas, et beaucoup de temps s'en faut, le père fondateur des nouvelles divisions du savoir de l'homme.

2. G. de Rohan-Csermak suggère à l'endroit d'Ampère l'hypothèse du précurseur méconnu, malchanceux, fils de ses œuvres et pareillement éloigné d'une époque ingrate, constitutivement incapable d'accueillir son propos :

« En ce qui concerne l'ethnologie, Ampère était indiscutablement en avance sur son temps et attribua à cette science des caractéristiques plus exactes que quiconque avant Bastian et Taylor [*sic*]. Par exemple, en lisant cette phrase " la pensée dans les sciences humaines agissant chacune comme un seul homme ", comment ne pas se remémorer les principes fondamentaux de l'ethnologie française, reformulés avec un siècle de retard par Mauss et d'Halbwachs ? »<sup>16</sup>

L'avance de l'un fait le « retard » des autres. Ainsi projeté dans l'avenir, Ampère s'arrache à la production idéologique surannée de l'Empire et de la Restauration monarchique. Il prophétise, par ses options culturalistes d'avant-garde, le partage significativement plus tardif des compétences savantes entre anthropologie physique — ou

13. La situation de la science ethnologique en Allemagne et en Suisse germanophone est remarquablement complexe et relativement singularisée. Voir la synthèse de Britta RUPP-EISENREICH, « Aux " origines " de la *Völkerkunde* allemande : de la *Statistik* à l'*Anthropologie* de Georg Forster », in B. RUPP-EISENREICH, éd., *Histoires de l'anthropologie (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Klincksieck, 1984, p. 89-115.

14. Georges GUSDORF, *La Conscience révolutionnaire. Les Idéologues*, Paris, Payot, 1978, p. 493.

15. G. DE ROHAN-CSERMAK, *art. cit. supra* n. 6, p. 172, rappelle opportunément qu'Ampère discuta de son tableau des connaissances humaines avec son ami genevois Jacques Roux-Bordier, principal inspirateur du cénacle de Lyon présidé par Ampère dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir *infra*.

16. *Ibid.*, p. 180.

raciale (« dans le pire sens du terme ») — et anthropologie sociale. S'il en est bien ainsi, et l'on se propose ici d'éprouver les titres putatifs de cette réclamation d'antériorité, Ampère aurait en son actualité propre cette faculté rare, et sans doute estimable, de vivre au présent le temps non advenu. Mais l'histoire des sciences récuse techniquement, et pour de solides motifs, cette notion triviale et arbitraire du précurseur, fruit « uchronique » (M. Barthélemy-Madaule) de tous les amalgames, des télescopages sélectifs ou intéressés et des extrapolations les plus superficielles<sup>17</sup>. La recherche des précurseurs n'est jamais neutre et elle pointe ici ses véritables objectifs, éristiques<sup>18</sup>.

L'émergence d'un concept « moderniste » de l'ethnologie produit, dans l'analyse de G. de Rohan-Csermak, une accentuation réciproque de l'« archaïsme » des ethnologues de l'école raciologique d'Edwards. En synchronie, ce pluralisme cognitif reste, en première approche, tout à fait pensable : c'est une règle sociologique qu'une pensée dominante, représentée en l'espèce par les tenants de l'institution ethnologique des années 1830, implique, par sa domination même, une pensée alternative et occultée, représentée ici par le programme de recherche inauguré par Ampère. Toutefois, à resserrer ainsi la formule de ses négations, G. de Rohan-Csermak nous restitue une image idéalisée d'Ampère, fort éloignée de sa réalité empirique. Ampère n'est pas un positiviste attaché à la lettre de la modernité la plus pointue. Le naturalisme fournit, à la date de ses publications soit-disant novatrices, un schème intellectuel dans lequel viennent s'encadrer et s'imbriquer toutes les pensées ethnologiques possibles. La pensée d'Ampère n'y échappe pas. Cette évidence est bonne à rappeler et à argumenter.

En 1804, Claude-Julien Bredin, physiologiste et vétérinaire, fonde la « Société chrétienne », un cercle intellectuel lyonnais dont Ampère est le président. Dans la mouvance des groupes illuministes de la génération romantique, cette « petite académie » discute les conditions de la palingénésie sociale, de la renaissance universelle, dérivées des idées du naturaliste genevois Charles Bonnet, puis étayées par la

---

17. Hélène METZGER, « Le rôle des précurseurs dans l'évolution de la science », 1939, in *La Méthode philosophique en histoire des sciences*, Paris, Fayard, 1987, p. 75-91 ; Georges CANGUILHEM, *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Vrin, 5<sup>e</sup> éd. aug. 1983, p. 20-22 ; Madeleine BARTHÉLEMY-MADAULE, *Lamarck ou le mythe du précurseur*, Paris, Seuil, 1979, préf.

18. P. BOURDIEU, *op. cit. supra* n. 3, p. 80 : « Les stratégies de réhabilitation dissimulent souvent des stratégies de spéculation symboliques : si vous arrivez à discréditer la lignée au bout de laquelle se trouve votre adversaire intellectuel, le cours de ses valeurs s'effondre. » Voir la démonstration de cette stratégie de spéculation dans G. DE ROHAN-CSERMAK, « Ethnologie. C. Ethnographie », *Encyclopaedia Universalis*. Corpus 7, Paris, 1984, p. 464-467.

philosophie politique de Pierre Simon Ballanche. Autour d'un noyau plus intime formé par Ampère, Ballanche, Adrien de Gasparin, préfet du Rhône, Bredin et Jacques Roux-Bordier, s'agrègent des intellectuels propagandistes ou sympathisants des mystiques allemands<sup>19</sup>. Malgré ses aspirations théosophiques ouvertement proclamées, le groupe lyonnais s'ouvre aux questions raciales, un sujet « aussi intéressant que difficile » (Roux)<sup>20</sup>. Vers 1818-1820, Gasparin, en collaboration avec Roux, prépare un ouvrage sur les races humaines, et en 1821, Ampère questionne Roux-Bordier, grand lecteur de Lavater, sur son ethnogénie « nordique » :

« J'ai une envie démesurée de voir le travail que vous faites avec Gasparin sur les races. Comment établirez-vous que je suis scandinave ? Je pensais, d'après une de vos anciennes lettres, qu'il fallait, pour cela, être au moins *bon gentilhomme*, mais qu'un *vil savant*, un *obscur honnête homme*, n'était qu'un Celte, un Arabe, etc. Est-ce parce que j'ai des yeux gris que je serais de cette race que vous aimez tant ? »<sup>21</sup>

Dans son insistance même, cet échange épistolaire, qui en suggère d'autres, nous met en demeure de questionner l'affirmation de G. de Rohan-Csermak selon laquelle « Pour l'"ethnologie", telle que la formule Ampère, le concept naturaliste demeure étranger »<sup>22</sup>. Ampère est un mystique, recommandé avec J.-M. de Gérando aux prières des fidèles du salon de Madame de Krüdener, rêvant les grandes initiations et la rénovation religieuse<sup>23</sup>. A projeter ainsi, en une mise en scène toute positiviste, l'image préférentielle et majorée du savant pionnier, on oblitère à dessein la face nocturne de son « génie » métaphysique par quoi il épouse trop assurément les inquiétudes de son époque. Ampère, de fait, s'adresse aux docteurs ès racologie qui lui sont

19. Raymond SAVIOZ, *La Philosophie de Charles Bonnet de Genève*, Paris, Vrin, 1948, p. 354-357, et surtout Auguste VIATTE, *Les Sources occultes du romantisme. Illuminisme. Théosophie. 1770-1820*, Paris, H. Champion, 1979, t. II, chap. VII, III.

20. A. VIATTE, *op. cit. supra* n. 19, t. II, p. 224, et ID., *Claude-Julien Bredin (1776-1854). Correspondance philosophique et littéraire avec Ballanche*, Paris, Ed. de Boccard, 1928, p. 14-15 ; p. 103, n. 1 ; p. 112-113.

21. Lettre d'André-Marie Ampère à Jacques Roux-Bordier du 21 février 1821, *Correspondance du Grand Ampère*, Louis DE LAUNAY, éd., Paris, Gauthier-Villars, 1936, vol. 2, p. 566.

22. G. DE ROHAN-CSERMAK, *art. cit. supra* n. 6, p. 183. Un propos discutable et d'ailleurs discuté. Les activités intellectuelles du Cercle de Lyon et quelques citations choisies aussi édifiantes que celle d'Ampère, inspirent à Léon Poliakov des propos diamétralement opposés à ceux de G. de Rohan-Csermak. Il y voit se profiler — en une antithèse abrupte de l'hagiographie présentiste — la mystique aryenne de sinistre mémoire ! Cf. Léon POLIAKOV, *Histoire de l'antisémitisme. De Voltaire à Wagner*, Paris, Calmann-Lévy, 1968, p. 332-333.

23. A. VIATTE, *op. cit. supra* n. 19, t. II, p. 204-205 et 17.

contemporains pour mieux éclairer sa généalogie. Ceux-là détiennent un savoir précisément « ethnologique ». A quinze ans de distance, Stendhal s'informerait auprès d'Edwards pour connaître la composition « ethnique » de la population française et sa propre origine<sup>24</sup>. Ces deux faits, tout anecdotiques qu'ils soient, révèlent autant que des discours formalisés le caractère irréductible, « épistémique », des cohérences mentales qui sont comme la marque intellectuelle d'une époque passée, et pour nous dépassée. Ainsi le « précurseur » est-il de son temps, et non du nôtre. On s'en serait douté.

3. La base programmatique de l'ethnologie nouvelle doit dès lors être réinterrogée. En 1834, dans l'*Essai sur la philosophie des sciences*, Ampère distingue quatre tâches complémentaires aux « sciences ethnologiques » : a) l'étude des « lieux qu'habitent les nations » et des « races d'où elles tirent leur origine » ; b) « les monumens qu'ont laissés les peuples qui nous ont précédés » ; c) « l'histoire de leur progrès et de leur décadence » ; d) « les religions qu'ils professent »<sup>25</sup>. En dépit d'une expression nettement aprioristique et de l'abus systématique des néologismes qui rendent la lecture du tableau difficile, on remarquera qu'Ampère désigne pour sciences ethnologiques « proprement dites » les objets définis ici en (a) et (b), soit « l'ethnologie » et « l'archéologie », et qu'il désigne comme sous-genres « historiques » la classe d'objets (c) et la « hiérologie ». Ces quatre spécialités subsumées sous une appellation commune forment-elles, en leur division même ou dans leur articulation, un découpage technique suffisant pour appuyer de leur qualité supposée l'« originalité » de l'auteur qui les a conçues ? Rien n'est moins sûr. D'abord, on constate la liaison prévisible du sol, du milieu physique, et de la race ou des races aborigènes<sup>26</sup>. Cette relation d'objets est ancienne. A la même date, les géographes l'ont captée à leur profit<sup>27</sup>, suivant en cela la tradition naturaliste des anthropologues buffoniens du XVIII<sup>e</sup> siècle. On constate également que les vues d'Ampère, nullement exclusives en ce qui regarde les considérations raciales, entrent en consonance idéologique avec les préoccupations du géographe Edme-

24. Lettre de William Frédéric Edwards à H. Beyle, octobre 1837, in *Stendhal. Correspondance*, Henri MARTINEAU, Victor DEL LITTO éds, 1835-1842, t. III, Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1968, p. 542-544.

25. André-Marie AMPÈRE, *Essai sur la philosophie des sciences, ou exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines*, Paris, Bachelier, 1834, p. 254. Cf. p. XVI.

26. A.-M. Ampère place l'histoire des races dans la zoologie. Voir *ibid.*, p. 113-114. Mais elle appartient aussi, au titre de « matériel des nations », à l'ethnologie *stricto sensu*.

27. Voir à titre d'exemple, Godefroi ENGELMANN, G. BERGER, *Porte-feuille géographique et ethnographique*, Mulhouse/Paris, G. Engelmann, 1820. Pour la reprise technique du propos, cf. G. GUSDORF, *op. cit. supra* n. 14, 2<sup>e</sup> partie, section III, A.

François Jomard, membre de l'Institut royal, qui lui aussi professe l'unité synthétique du savoir « ethnologique » :

« Il ne faut pas perdre de vue, maintenant que la connaissance extérieure du globe et de ses productions a fait d'immenses progrès, que la *connaissance de l'homme* est le but final des sciences géographiques. Une carrière non moins vaste que la première est ouverte au génie des voyages ; il importe, il est urgent même, pour l'avenir de l'espèce humaine, et pour le besoin de l'Europe surtout, de connaître à fond le degré de civilisation de toutes les races ; de savoir exactement en quoi elles diffèrent ou se rapprochent ; quelle est l'analogie ou la dissemblance entre leurs régimes, leurs mœurs, leurs religions, leurs langages, leurs arts, leurs industries, leurs constitutions physiques, afin de lier entre elles et nous des rapports plus sûrs et plus avantageux. Tel est l'objet de l'*ethnologie*, ce qui est la science même de la géographie vue dans son ensemble et dans toute sa haute généralité »<sup>28</sup>.

Jomard militait également pour une ethnographie comparatiste à fondement muséographique depuis la fin des années 1810. Il alliait, comme Ampère, la géographie politique, l'histoire et la biologie ethnique, soulignant que « les lieux et les hommes sont inséparables ». Son influence indéniable, augmentée de facteurs générationnels que les historiens des sciences ont appris à considérer (Jomard est né en 1779), pourrait-elle jouer, là encore, au nombre des facteurs d'adhésion trop peu étudiés dans la genèse des idées d'Ampère ? Quoi qu'il en soit, il existe des connivences théoriques qui concluent toutes en faveur de cette conjecture<sup>29</sup>. Pour le reste, en histoire des sciences, les *questions de priorité* ne sont jamais des *questions prioritaires*. L'histoire de l'ethnologie n'est réductible ni à des hommes incarnant le progrès des idées, ni à l'inventaire étalonné des faits jugés significatifs pour le présent. Lorsqu'on s'adresse au seul domaine d'objets compatible avec l'opération historiographique, à savoir les problématiques de savoir, la marginalité d'Ampère opère à son vrai niveau, celui de son incompétence technique. A la différence de Jomard, de Prichard ou d'Edwards, Ampère n'est pas de près ou de loin impliqué dans l'institutionnalisation de l'ethnologie ; il n'est ni linguiste, ni explorateur, ni historien, ni

28. Edme-François JOMARD, *Etudes géographiques et historiques sur l'Arabie...*, Paris, Firmin Didot Frères, 1839, chap. II, VI, p. 163.

29. Le tableau d'Ampère inclut la géographie comparée dans l'ethnologie. Sur Jomard, cf. le remarquable dossier rassemblé par Ernest-Théodore HAMY, *Les Origines du Musée d'ethnographie. Histoire et documents*, Paris, E. Leroux, 1890, en part., 2<sup>e</sup> partie, chap. IV et l'analyse de Nélia DIAS, *La Fondation du Musée d'ethnographie du Trocadéro (1878-1900) : un aspect de l'histoire institutionnelle de l'anthropologie française*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, E.H.E.S.S., 1985, chap. I.

physiologiste, ni médecin, toutes qualifications exigées en 1830 pour l'avancement des sciences de l'homme. Un mot ne décide pas d'une chose et les quelques lignes qu'il a consacrées à l'ethnologie n'en font pas un théoricien incontournable. Pour lui trouver une caution savante, G. de Rohan-Csermak suggère qu'Ampère tient de son fils Jean-Jacques, voyageur des contrées nordiques, « la notion et le goût de l'ethnologie ». Cette hypothèse n'explique pas tout. Si le voyage en Laponie suffisait à donner un statut épistémologique à un idéal de savoir, Charles Linné, remarquable observateur de terrain<sup>30</sup>, eût inventé l'ethnologie dès 1732. Enfin, et pour fermer cette trop brève critique, remarquons que les sous-thématiques historique (« progrès et décadence des nations ») et religieuse n'offrent dans leur liaison, déjà consacrée par le XVIII<sup>e</sup> siècle, rien d'inédit. Ce qui sera inédit en revanche, au cours du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, à savoir l'articulation de la race et de l'histoire dans la perspective des compétitions nationales et des luttes de classes, n'apparaît pas ici. William Frédéric Edwards, après les historiens libéraux, Augustín et Amédée Thierry, en fera l'enjeu majeur de la nouvelle science ethnologique<sup>31</sup>. Il faudrait pouvoir expliciter ici ce que signifie sous la plume d'Edwards ce réquisit axiomatique : « Il n'y aurait pas d'ethnologie si les races ne pouvaient pas durer un temps illimité. Il est évident que ce principe est sous-entendu dans tous les ouvrages ethnologiques, mais il est important de le démontrer »<sup>32</sup>. C'est à cette « démonstration » qu'il attachera son nom jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle dans l'école ethnologique française.

4. L'ethnologie participe, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, du vaste courant d'intérêt qui associe les historiens, les archéologues — ou mieux les « antiquaires » — et les biologistes pour la meilleure compréhension des annales nationales<sup>33</sup>. Si l'on discute des races dans le cénacle de Lyon, si l'« ethnogénie » figure au programme d'Ampère, en revanche

30. Carl VON LINNÉ, *Voyage en Laponie*, prés. et trad. Paul-Armand GETTE, Paris, Ed. de la Différence (collection « Café »), 1983.

31. Cf. Claude BLANCKAERT, « On the Origins of French Ethnology : William Edwards and the Doctrine of Race », in G. W. STOCKING Jr, ed., *Bones, Bodies, Behavior : Essays on Biological Anthropology, History of Anthropology*, Madison, WI, University of Wisconsin Press, vol. 5, 1988, p. 18-55.

32. William Frédéric EDWARDS, « Esquisse de l'état actuel de l'anthropologie ou de l'histoire naturelle de l'homme », *Mémoires de la Société ethnologique*, Paris, t. 1, 1841, p. 124.

33. Fortement discréditée aujourd'hui, la celtomanie a donné une impulsion nouvelle au courant ethnographique. Cf. Annette LAMING-EMPERAIRE, *Origines de l'archéologie préhistorique en France*, Paris, A. et J. Picard et Cie, 1964, chap. VI ; Mona OZOUF, « L'invention de l'ethnographie française : le questionnaire de l'Académie celtique », *Annales E.S.C.*, 36<sup>e</sup> année, 2, mars-avril 1981, p. 210-230.

les positions des « ethnologues » des années 1830 ne se reconnaissent nullement dans cette manière de caricature dévalorisante qui stigmatise Edwards dans le texte de notre commentateur. Selon G. de Rohan-Csermak, la longue lettre programmatique d'Edwards à Amédée Thierry, publiée en 1829 sous le titre *Des caractères physiologiques des races humaines considérées dans leur rapport avec l'histoire*, serait le

« fruit d'un esprit moyen, son niveau et sa valeur ethnologiques restent loin derrière la plupart des précurseurs de l'ethnologie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ses thèses pouvaient paraître naïves en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et rappellent plus les écrits fantaisistes des "celtomanes"... »<sup>34</sup>.

Pour débouter l'auteur de sa réclamation indignée, on pourrait produire les jugements convergents et nettement laudatifs des anthropologues accrédités du « milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ». Mais on se contentera, faute de place, d'émettre avec Georges Canguilhem une réserve de principe touchant l'usage polémique des dits précurseurs : « Avant de mettre bout à bout deux parcours sur un chemin, il convient d'abord de s'assurer qu'il s'agit bien du même chemin. » Tous les contemporains d'Edwards, à peu d'exceptions près en milieu traditionaliste, partageaient le sentiment plus tardif d'Ernest-Théodore Hamy, créateur du Musée d'ethnographie du Trocadéro et homme de culture aujourd'hui peu contesté : W. Edwards « va fonder toute une nouvelle science avec son remarquable mémoire »<sup>35</sup>. E.-T. Hamy avait l'intelligence de la situation historique. Nous l'avons perdue. La division tardive de l'anthropologie en deux disciplines réciproquement exclusives, l'anthropologie somatique et l'anthropologie culturelle, interdit qu'on ressaisisse aisément les enjeux actifs d'une science qui ignorait absolument cette dichotomie aujourd'hui prégnante.

Edwards fonde, en effet, une raciologie *totale*, non pas une anthropologie physique ou une anatomie *stricto sensu*<sup>36</sup>. Son but, qui prolonge

34. G. DE ROHAN-CSERMAK, *art. cit. supra* n. 6, p. 182. La Lettre de W. F. Edwards à Amédée Thierry sera rééditée dans le 1<sup>er</sup> tome des *Mémoires de la Société ethnologique* de Paris en 1841 avec cette note de première page : « La Société ethnologique a cru devoir, dans l'intérêt de la science, réimprimer le mémoire sur *Les Caractères physiologiques des races humaines*, dont la première édition est, depuis plusieurs années, entièrement épuisée. Ce travail a d'ailleurs été l'origine de la formation de la Société; il était naturel qu'il ouvrît la série de ses publications. »

35. Ernest-Théodore HAMY, « Un chapitre oublié de l'histoire de l'anthropologie française », Association française pour l'avancement des sciences, Congrès d'Ajaccio, 1901, Paris, Secrétariat de l'Association, extr., p. 9.

36. Paul BROCA, « Discussion sur l'ethnologie et l'ethnographie », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 2<sup>e</sup> série, t. 11, 1876, p. 221; Elizabeth A. WILLIAMS, *The Science*

l'entreprise des naturalistes et des Idéologues-Observateurs de l'Homme<sup>37</sup>, est de promouvoir l'étude des rapports du « physique » et du « moral » des diverses nations. Il avance deux hypothèses régulatrices : d'une part, la permanence des races dans la durée historique ; d'autre part, la corrélation en un tout homogène, où toutes les parties sont réciproquement causes et effets, des phénomènes de la culture nationale et des caractéristiques physiques différentielles. Les mœurs et les traditions coutumières, les techniques et les arts sont globalisés sous l'étiquette du « génie » racial, au même titre que le langage qui, à partir de Guillaume de Humboldt, en devient l'expression symbolique privilégiée. L'anatomie fournit le second registre d'investigation des phénomènes fondamentaux qui singularisent la « monade-race »<sup>38</sup>. L'ensemble s'inscrirait fort bien dans un cadre d'enquête auquel C. S. Sonnini, en 1800, a donné le nom, parfaitement adapté à l'objet, d'« histoire naturelle des sociétés humaines »<sup>39</sup>. Appuyé sur l'idée des « grandes masses d'hommes », catégorie centrale de l'historiographie raciale des frères Thierry, le concept de « rapports » devient alors topique, sans qu'on cherche réellement des réseaux de causalités univoques ; sans qu'on cherche à rabattre sur le physique ce qui, par définition, est affaire de convenance et de connexions. L'ethnologie, celle d'Edwards et des membres de la Société d'ethnologie, est une science « organique », à la fois biologique, culturelle et métropolitique, dont le rôle utilitaire se voit clairement affiché : pour bien gouverner les hommes, il faut les bien connaître. Or, si le *caractère* des peuples dépend de leur ethnogénie, s'il est la résultante, contrastée par les vicissitudes historiques, des multiples brassages ethniques, « on ne pourrait pas bien connaître celui d'une nation, si l'on ignorait le caractère moral des races qui la composent »<sup>40</sup>. Le facteur d'innéité des aptitudes, des comportements, du potentiel civilisationnel est donc ici préalable.

---

*of Man : Anthropological Thought and Institutions in Nineteenth-Century France*, Ph. D, Indiana University, 1983, p. 53 sq.

37. Cf. Louis-François JAUFFRET, « Introduction aux Mémoires de la Société des observateurs de l'homme », in Jean COPANS, Jean JAMIN, *Aux origines de l'anthropologie française. Les Mémoires de la Société des observateurs de l'homme en l'an VIII*, Paris, Le Sycamore, 1978, p. 76 : « On voit déjà que l'observation de l'homme physique est intimement liée à celle de l'homme moral, et qu'il est presque impossible d'étudier le corps ou l'esprit d'une manière isolée. »

38. L'expression est de Eurial CAZEAUX, *Bulletin de la Société ethnologique de Paris*, t. I, 1846, p. 20.

39. Charles-Nicolas-Sigisbert SONNINI, « Addition à l'article des variétés dans l'espèce humaine », in Georges-Louis LECLERC DE BUFFON, *Histoire naturelle, générale et particulière*, rééd., Paris, F. Dufart, t. 21, an VIII, p. 49.

40. W. F. EDWARDS, « Fragments d'un mémoire sur les Gaëls », *Mémoires de la Société ethnologique*, Paris, t. II, 1845, p. 41-42.

Quand Ampère identifie le langage et la culture comme un milieu symbolique où tous agissent et s'expriment comme un seul homme, il ne dit rien de plus que les nombreux « ethnologues » des années 1820 qui faisaient de la langue l'épicentre d'accomplissement des multiples pouvoirs d'affirmation de la race<sup>41</sup>, ou qui l'érigeaient en schème directeur dans les recherches complexes des anciennes lignes de filiation aujourd'hui obscurcies. La race perdure dans l'histoire, dans l'espace qui la disperse, dans son idiome et ses mœurs nationales. Cette revendication, qui circonscrit un champ d'études absolument distinct, impensable comme tel pour l'historien présentiste qui n'y voit restrictivement qu'un « biologisme » proto-nazi, balise rétrospectivement le territoire d'expertise savante de l'« ethnologue proprement dit »<sup>42</sup>.

Contrairement aux allégations de G. de Rohan-Csermak, le savoir technique d'Edwards n'est, en situation, ni stérile, ni périmé. Les ethnologues témoignent massivement leur dette pour le premier d'entre eux et ils affichent le plus grand respect pour celui qui fonda leur Société et qui présidera leurs réunions pratiquement jusqu'à sa mort en 1844<sup>43</sup>. C'est là une première conclusion.

La seconde conclusion intéresse les liens, étranges pour nous, qui se tissent au sein des sociétés ethnologiques de Paris, de Londres et de New York, entre des spécialités déjà garanties par un statut académique. En effet, toutes les approches techniques semblaient requises pour mener à bien une telle entreprise et couvrir de leur autorité une science naturaliste qui les sublime sans même les justifier. La totalisation des diverses variables phénoménales de l'homme vivant en

41. Cf. à titre d'exemple Antoine DESMOULINS, *Histoire naturelle des races humaines du Nord-Est de l'Europe, de l'Asie boréale et orientale, et de l'Afrique australe...*, Paris, Méquignon Marvis, 1826, p. 218 sq. et pour une réflexion plus générale, Jacob W. GRUBER, « Ethnographic Salvage and the Shaping of Anthropology », *American Anthropologist*, vol. 72, 1970, en part. p. 1290-1291.

42. Citation empruntée au titre d'un article de Paul JORION consacré à James Cowles Prichard, le plus influent des anthropologues anglais de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : « Un ethnologue proprement dit », *L'homme*, oct.-déc. 1980, vol. XX, 4, p. 119-128. Les auteurs anglais, pour des raisons institutionnelles et coloniales, ont insisté plus que les français sur la liaison épistémocritique de l'ethnologie et de l'histoire avec leurs composantes archéologiques et philologiques. La spécificité du champ ethnologique est réaffirmée par James Cowles PRICHARD, « On the Relations of Ethnology to other Branches of Knowledge », *Journal of the Ethnological Society*, vol. I, 1848, p. 301-329; Ernest DIEFFENBACH, « The Study of Ethnology », *Journal of the Ethnological Society*, vol. I, 1848, p. 15-26; Robert Gordon LATHAM, *The Natural History of the Varieties of Man*, Londres, J. Van Voorst, 1850, p. 559 sq.

43. Pour G. DE ROHAN-CSERMAK, *art. cit. supra* n. 6, p. 183, « il n'est pas certain [qu'Edwards] soit même le parrain de la Société ethnologique de Paris ». Pour trancher ce point de doctrine, cf. Gustave D'EICHTHAL, « Discours », *Bulletin de la Société ethnologique de Paris*, t. II, 1847, p. 38-49.

corps de sociétés supposait l'étroite coordination et l'intégration des recherches linguistiques, économiques, mythographiques ou physiologiques. La présence, au sein de la Société ethnologique de Paris, du philologue Eugène Burnouf, de l'économiste Michel Chevalier, du chimiste Jean-Baptiste Dumas, des physiologistes et anatomistes Pierre Flourens et Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, du géologue-géographe Alcide d'Orbigny, de l'historien Jules Michelet, de l'orientaliste Amédée Jaubert, de l'« antiquaire » Alfred Maury, etc., atteste assez l'éclectisme des alliances qui se nouèrent, un temps, autour d'un programme mobilisateur. Mais, plus que l'énoncé d'un parrainage somme toute prestigieux, la lecture de l'« Instruction générale adressée aux voyageurs », rédigée dès 1839 par les fondateurs de la Société ethnologique de Paris, et immédiatement adoptée par le Comité anthropologique de la British Association for the Advancement of Science, rendrait mieux encore témoignage des incitations foncièrement pluridirectionnelles de la science nouvelle : typologie physique, alliance des races, langues et grammaires, régime alimentaire, rites d'initiation et modes d'intégration de l'enfant puis de l'adolescent, vie sociale, habitat et monuments, structure économique, droit public et privé, religion, etc., étaient ainsi recommandés à l'attention des voyageurs. Ceux-ci devaient, par ailleurs, penser les rapports de l'homme à son cadre géographique d'existence<sup>44</sup>. La taxinomie abstraite d'Ampère est alors non seulement prolongée, mais *a posteriori* justifiée en actualité. Elle cesse d'être un monstre rare et vrai<sup>45</sup> pour s'absorber dans les savoirs contemporains. Mais tout ceci n'avait qu'un but : la meilleure connaissance de la Race<sup>46</sup>.

A force d'objectiver l'opposition duelle du physique et du culturel, on finit par s'étonner de certains modernismes des questionnaires d'enquêtes destinés aux voyageurs des années 1840<sup>47</sup>. Cependant,

44. L'« Instruction générale » est reproduite dans les *Mémoires de la Société ethnologique*, Paris, t. I, 1841, p. VI-XV. Cf. également les *Queries Respecting the Human Race, to Be Addressed to Travellers and Others*, British Association for the Advancement of Science, 1839.

45. Sur ce concept de « monstre vrai », cf. Michel FOUCAULT, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p. 35-37.

46. Selon ses statuts, la Société ethnologique était une « association scientifique ayant pour objet l'étude des races humaines d'après les traditions historiques, les langues et les traits physiques et moraux de chaque peuple ».

47. G. DE ROHAN-CSERMAK, *art. cit. supra* n. 6, p. 182. Rappelons que le concept technique de « culture » est d'apparition récente. Dans la tradition humaniste ou dans la langue philosophique, il s'identifie essentiellement, sous les espèces de ses finalités pédagogiques (éducation, formation, discipline), avec la « culture de l'esprit ». Ce n'est que dans les années 1860 qu'il entre véritablement en équation paradigmatique avec l'ancien sens du mot « civilisation ». L'idée qu'il existe plusieurs cultures d'égale dignité, et non

l'exemple sélectionné prouve que la raciologie ne constitua jamais en soi, dans ces limites chronologiques, un obstacle imparable à l'expression de spécialités hautement qualifiées en sciences sociales. Toutes fournissaient un point de vue particulier et cohérent sur un objet commun et d'ailleurs politiquement surdéterminé, la *nationalité*; toutes étaient également sollicitées à délivrer la matière première d'une synthèse différée. Le XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'en ses décennies tardives, ne connaît pas d'autre « ethnologie » que cette « science des races »<sup>48</sup>, normative et hiérarchique. Il est indifférent pour l'historien de la fin du XX<sup>e</sup> siècle qu'on le déplore ou le condamne. La compréhension du passé représente aussi pour lui cette épreuve d'altérité que subit, tout prévenu qu'il soit pourtant, l'ethnographe en situation d'exotisme.

### *Épilogue*

Digne fils de son père, Jean-Jacques Ampère, voyageur, historien et membre de l'Institut, adhérera à son tour à la Société ethnologique de Paris<sup>49</sup>. Il y a de ces complicités obscures qui, toujours, échapperont à l'historiographie présentiste ! Ce micro-événement publierait à lui seul la valeur pédagogique singulière de l'*history* de l'ethnologie.

Claude BLANCKAERT,  
C.N.R.S.

---

divers stades d'une unique civilisation progressive, s'impose seulement au XX<sup>e</sup> siècle. Il est anachronique de parler de « l'anthropologie culturelle » des XVIII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> siècles. Sur l'histoire de ce concept, cf. *Race, Culture and Evolution, op. cit. supra* n. 2.

48. Cf. Georges HERVÉ, « Ethnologie », in *L'École d'anthropologie de Paris*, Paris, F. Alcan, 1907, p. 68 sq.

49. Lettre de Léon Vaïsse à Paul Broca du 25 avril 1860 portant mention des membres de la Société ethnologique « qui assistaient à la séance du 2 de ce mois », Archives de la Société d'anthropologie de Paris, Bibliothèque du Musée de l'Homme de Paris, Carton B1, n° 151.